

CR réunion Section VTT

Du 03 février 2025

Présents : Jérôme Auvrai – Joël Bienvenu - Jérôme Drouaud – Valérie Hernould – Jean-Phi L'hermite – Laurence L'hermite – Christian Nourisson - Olivier Pairot – Jean-Lou Raymond

Absents : Olivier Charpentier – Mathieu Dandres

Ordre du jour :

- Projets année 2025
- Tenues
- Rando Club du 28 septembre

- **Effectif 2025 stable :** 12 => sortie de Quentin – retour de Christian
- **Projets année 2025 :**
 - Randos du dimanche
 - Le nbre de rando VTT organisé continue de baisser => quand il n'y a pas de rando, on peut sortir avec trace : chacun peut proposer
 - Valérie informe que le 23/03/25, à Boyard Ville, 1^{er} rando VTT
 - WhatsApp VTTistes St Symp : il est demandé que les propositions de sortie soient mentionnées avant le samedi soir.
 - Assemblée générale : le vendredi 21 mars à la Maison des Associations
 - We VTT du jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin dans la région de Saumur
 - 12 personnes inscrites dont 4 Vttistes
 - Logement réservé à Turquant – entrée à partir du jeudi 14h
 - Traiteur à trouver -> Olivier Pairot
 - Traces VTT : à trouver tous
 - Une réunion préparatoire avant le départ sera organisée
 - Semaine VTT itinérante partie Sud de la Charente : de Cognac à Eymouthiers
 - Du lundi 16 juin au 22 juin
 - 6 étapes à définir → ce sont les hébergements qui les définissent
 - Départ de Cognac : on commencera à pédaler dès le lundi
 - Personnes intéressées : Valérie – Joël – Olivier P – Jérôme D – Christian Nourisson – Laurence et Jean-Phi
 - **Encore 2 places disponibles => les personnes intéressées doivent se faire connaître rapidement d'ici mi mars pour procéder aux pré-réservations des logements**
 - Sortie famille : ce sera le we du 30 et 31 Août
 - A confirmer et définir le lieu et la durée (1 ou 2 jours)
 - Pique-nique du club revient le dimanche, ce sera le 7 septembre

➤ C'est l'année de la rando club fixée au dimanche 28 septembre

- **Subvention section VTT**

Même principe que l'année dernière, la part de la licence qui revient au club est attribuée à la section de rattachement pour les activités de l'année.

Cependant, le bureau a décidé d'allouer une allocation supplémentaire à chaque section => et pour la section VTT, elle est doublée soit 10€ par licencié (pour les autres sections c'est 5€).

Pour la section VTT : à voir si le principe retenu par affectation de points par activité pour redistribuer la subvention sera maintenue cette année. Pas de remarque sur ce principe appliqué l'année dernière.

- **Tenues**

La commande a été faite fin d'année dernière. Jean-Phi doit récupérer la semaine prochaine à Parthenay chez Decoux

- **Rando Vtt du 28 septembre**

- ➔ 2 circuits – sens contraire à 2023 : de Bassée - Foye Monjault – la Rothenard – lac d'Epannes
- ➔ Ouverture de nouvelles portions : à voir à partir de Mars
- ➔ Proposition de rouler sur le circuit les dimanches sans randonnée à partir de mars (fin de la chasse)